



Colloque

Les Archives et la genèse des lois

**Les 13 et 14 novembre
Aux Archives nationales**

Organisé par le CECOJI en collaboration avec le Service interministériel des Archives de France, les Archives nationales et le Centre Mabillon de l'École nationale des chartes

Comité scientifique : Marie Cornu, Coraline Coutant, Catherine Delplanque, Jérôme Fromageau, Jean-Pierre Le Crom, Christine Nougaret, Denise Ogilvie, Xavier Perrot, Yann Potin, Emmanuel Penicaut.

Présentation générale

Plusieurs projets de recherche se sont intéressés à la genèse de certains textes en croisant des sources diverses. Il s'agit notamment du programme ANR Revloi sur les lois révolutionnaires, du projet mémoloi sur les grands lois patrimoniales, coordonné par le CECOJI, des travaux sur le rôle des bureaux dans l'élaboration des textes engagés sous la responsabilité de Jean-Pierre Le Crom (publiés dans la revue *Droit et société* en 2011). Ce colloque s'inscrit dans la continuité de ces recherches.

Une des grandes questions concerne l'exploration du lien consubstantiel entre archives et droit, plus spécialement entre archives et loi. Vient dans ce fil notamment la question de la spécificité des archives de la loi ou de leur place particulière en tant qu'archives. Sous cette perspective, la notion d'archives de la loi, doit être prise au sens large comme visant tout document de nature à éclairer la production législative. En ce sens, il ne s'agit pas exclusivement des archives parlementaires, mais également de toutes archives utiles à la compréhension d'un processus d'élaboration d'un texte. La production de la loi est un lieu d'interactions qui ne se résume pas au circuit institutionnel d'adoption des textes, quand bien même ce processus est déjà, en soi, complexe. Dans cette opération, interviennent une multiplicité d'acteurs, législateurs, fonctionnaires, experts, ingénieurs, société civile. Cela signifie que sont visées notamment les archives des bureaux, certaines archives du Conseil d'État et du Conseil constitutionnel, des rapports commandés par l'administration sur l'introduction ou la modification d'un texte, ainsi que les travaux de la doctrine.

Ce colloque propose par conséquent d'engager une réflexion sur l'archive de la loi prise comme objet complexe, en raison de la dispersion des circuits, de la multiplicité des acteurs et producteurs, l'idée étant aussi de croiser ce que les archives de la loi disent aux juristes, aux historiens, aux historiens du droit, aux archivistes. La fonction des archives est à la fois d'ordre rétrospectif (comprendre la fabrique de la loi) et d'ordre prospectif (exploiter le matériau des archives pour concevoir la loi). Cette double fonction des archives de la loi invite aussi à se pencher sur les méthodes, la façon de concevoir le classement de ces archives.

Programme

Jeudi 13 novembre 2014

Matinée

9h. Accueil des participants

9h20 Allocution d'ouverture,

N., directeur (trice) des Archives nationales

Hervé Lemoine, directeur, chargé des Archives de France

9h30 - *Propos introductifs : archives et loi, une question de souveraineté ?*

Présidence : Marc Olivier Baruch, directeur d'études, EHESS

❖ Aux titres de la souveraineté : les archives, comme arche organique de la loi ?, Yann Potin, Archives nationales/professeur associé Université Paris-Nord

❖ Archives des lois, enjeux de souveraineté, Stéphane Duroy, professeur de droit public, Université Paris-Sud

10h30-11h Pause

➤ *Comprendre les circuits complexes de production de la loi*

❖ L'apport de la diplomatique contemporaine à la compréhension du processus de production de la loi, Christine Nougaret, conservateur général du patrimoine, professeur à l'École nationale des chartes, chercheur au Centre Jean-Mabillon (EA 3624)

❖ L'apport de l'histoire contemporaine du droit dans la compréhension de la fabrique de la loi, Jean-Louis Halperin, professeur d'histoire du droit, ENS

❖ L'apport de la sociologie du droit dans la compréhension de la fabrique de la loi, Claire de Galembert, chargée de recherche, CNRS, ISP/ENS Cachan

12h30-13h discussion

Après-midi

14h30 - *Réinterpréter la fabrique de la loi*

Présidence et propos introductifs : Jean-Pierre Le Crom, directeur de recherche, Droit et changement social, CNRS, Université de Nantes

Les archives du politique

❖ Le législateur, Marc Beclere, administrateur adjoint, service de la bibliothèque des Archives, Assemblée nationale

❖ Les archives Auroux et le législateur, Jacques Le Goff, professeur émérite, Université de Bretagne occidentale

❖ Les archives de la loi révolutionnaire, réinterpréter la fabrique de la loi, Yann-Arzel Durelle Marc, maître de conférences en histoire du droit, Université Paris-Nord

Les archives des juridictions

❖ Les archives de jurisprudence comme clé de compréhension de la fabrique de la loi, Catherine Delplanque, Association française pour l'histoire de la justice

❖ Les archives numériques de la justice pénale internationale et la fabrique du droit, Pascal Plas, directeur de la Chaire d'excellence Gestion du conflit et de l'après-conflit, Université de Limoges

❖ Le rôle du Conseil d'État dans le processus d'adoption de la loi, Noé Wagener, chercheur associé CECOJI-CNRS

Vendredi 14 novembre 2014

Matinée

Présidence et propos introductifs : Isabelle Chave, conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

9h30 - *Les archives de l'administration*

- ❖ Archives des bureaux et rôle des experts, le rôle des fonctionnaires dans les lois patrimoniales. 100 ans d'histoire. de Paul Léon à Louis Hautecœur, Xavier Perrot, maître de conférences en histoire du droit, Université de Limoges
- ❖ « Comment l'administration fait-elle la "loi" aux colonies ? Perspectives archivistiques » Jean-Pierre Le Crom, directeur de recherche, CNRS, Florence Renucci, chargée de recherche, CNRS, CHJ, Université Lille 2

10h00-10h45 - Promenade virtuelle dans les archives de la loi aux Archives nationales (Assemblées et Conseil d'État), par Roseline Salmon et Maïa Pirat (pôle Assemblées parlementaires et consultatives) et Nicole Even et Arnaud Romont (pôle Grands Organes de contrôle de l'État), suivie d'une courte visite, optionnelle, durant la pause

11h00-11h30 Pause

- ❖ Les archives comme fantômes de la loi, ce que disent les archives que la loi ne dit pas, à partir du droit de l'environnement, Jérôme Fromageau, chercheur associé, CECOJI-CNRS

Les archives du privé

- ❖ Les archives de l'intime, les archives d'un juriste, Eugène Wilhelm, 60 ans d'histoire des lois (de 1887 à 1940), Régis Schlagdenhauffen, Université de Lorraine

12h30-13h discussion

Après-midi - Nourrir la fabrique de la loi

Présidence et propos introductifs : Marie Cornu, directrice de recherche, CECOJI-CNRS/Université de Poitiers

14h30

- ❖ Les « papiers » du service législatif de la DAGG : des archives de la loi, Marc Boninchi, maître de conférences, Université Lyon 3
- ❖ L'importance de l'imprimé dans la fabrique des lois du travail, Claude Didry, directeur de recherche, CNRS, IDHE/ENS Cachan
- ❖ Les archives de Jean Zay et le débat autour de la propriété intellectuelle, Jean-Michel Bruguière, professeur de droit privé, Université de Grenoble
- ❖ Les archives de la société civile, le rôle de la SPEF, Julien Lacaze, vice-président de la SPEF

16h-16h30 - *Pause*

16h30-18h00 - Table ronde – Ressources transgenres : Penser, classer la complexité des archives de la loi

Exposé introductif et animation de la table ronde, Denise Ogilvie, conservateur en chef du patrimoine, Archives nationales

- ❖ Quelles méthodes inventer dans la lecture de dossiers complexes ? (le détail, la mise en relation des documents), Construire une flore archivistique

Avec Catherine Baude (chef du bureau de la politique documentaire, ministère de la Santé, du Travail, de la Jeunesse et des Sports), Grégory Zeigin (Archives nationales, Dynamiques européennes, CNRS, Université de Strasbourg), Jean-Daniel Pariset (Médiathèque), Éléonore Alquier (conservateur du patrimoine, Mission des Archives de France auprès des ministères en charge de la Santé, du Travail, de la Jeunesse et des Sports)